



EVITER LA RESAISIE D'UNE PROCHAINE ACHAT DE VOITURE

Par **KOULI**, le **21/06/2013** à **14:11**

BONJOUR JE VOUDRAIT AVOIR DE L'AIDE SIL VOUS PLAIT A PROPOS D'UNE VOITURE QU'ON VOUDRAIT ACHETER PAS TROP CHER JUSTE SE QU'IL FAUT POUR DES PETITES DEPLACEMENT EN VILLE. J'AVAIT DEJA UNE VOITURE MAIS L'HUISSIER ME LA SAISIE ET ENLEVER LE 14 JUIN 2013 .JE VOUDRAIT SAVOIR COMMENT FAIRE POUR PAS QU'IL RESAISIE LA VOITURE QUE JE SOUHAITE ACHETER A DES AMIS . DONNER MOI UN CONSEIL SIL VOUS PLAIT JE SAIT PLUS QUOI FAIRE .

Par **youris**, le **21/06/2013** à **14:24**

bjr,

si vous avez encore des dettes et que l'huissier a un titre exécutoire, vous risquez une nouvelle saisie.

pour éviter la saisie il faudrait que votre nom n'apparaisse pas sur l'acte de cession de ce véhicule.

le mettre par exemple au nom de vos parents ou une personne de confiance ce qui n'interdit pas de prendre une assurance à votre nom.

la solution la plus sur étant de régler votre dette.

cdt

Par **KOULI**, le **21/06/2013** à **23:19**

MERCI DE M'AVOIR ECLAIRER ,JE VOUDRAIT SAVOIR SI MA COPINE PEUT ACHETER UNE VOITURE D'OCCASSION POUR MOI.SAUF QUE MA COPINE NA PAS DE PERMIS ET QUELLE HABITE CHEZ CES PARENTS C'EST UNE ETUDIANTE .J'ESPERE QUELLE N'AURA PAS DE PROBLEME PAR LA SUITE AVEC LES HUISSIERS A CAUSE DE MOI.MERCI D'AVANCE.